

21 mai

Pour nos droits dans notre branche

on ne lâche rien !

Le 21 mai sera à nouveau une journée de négociation entre le patronat de la métallurgie et les 4 organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, CGC, FO).

Cette négociation qui traitera de la rémunération s'inscrit dans le processus voulu par le patronat de renégocier tout le dispositif conventionnel de notre branche.

Ces négociations sont à haut risque car les prétentions patronales n'ont pas de limites... si ce ne sont celles que les travailleurs, avec notre organisation syndicale, leur imposeront.

Pour rappel :

♦ **Les classifications** : l'UIMM veut obtenir un accord qui supprimerait :

- La reconnaissance automatique des diplômes,
- L'évolution automatique de carrière,
- La garantie de ne pas régresser dans sa classification et son salaire...

En résumé, elle ne veut plus reconnaître ni rémunérer

les salariés en fonction des diplômes et de l'expérience acquise mais simplement en fonction du poste qui leur sera imposé.

♦ **La rémunération** : à part les primes d'équipes, de nuit et de panier, toutes les autres sont sur la sellette, l'UIMM voulant les retirer de l'accord de branche ou des conventions collectives territoriales concernant les minima hiérarchiques, avec une volonté de revaloriser le travail et de rendre plus attractifs nos métiers car leur projet démarre au SMIC et le salaire d'un cadre débute à 2 643 € bruts.

♦ **La prévoyance** : cette négociation (comme les autres) est à haut risque car le patronat sous couvert de « responsabiliser les salariés » et surtout d'optimisation financière veut se décharger de tout ce qui touche à la maladie tels les jours de carence, la prise en charge à 100 % et 75 % en fonction de l'ancienneté... Se rajoutent à ces sujets, le temps de travail, les conditions de travail, le dialogue social et le droit syndical, les droits individuels...

On le voit, les enjeux sont trop importants pour rester spectateurs de ces négociations. Il faut que chacun prenne sa part pour que l'issue penche du côté des salariés et non de celui des patrons actionnaires !

L'enjeu de l'emploi et des salaires

Cette négociation n'est pas tout ! Vient s'ajouter ce qui se passe dans les entreprises, exacerbée par la volonté patronale d'utiliser la période de pandémie pour une réorganisation massive de l'industrie française. 800 plans sociaux sont à enregistrer depuis l'année dernière dans la Métallurgie. Des pans entiers sont en danger de disparition et ceci par le choix de donneurs d'ordres sans scrupules, comme Renault ou PSA. Les fonderies sont attaquées telles SFBM, MBF, SAM, les Fonderies du Poitou et la Fonderie de Bretagne... ; mais aussi l'aéronautique où des réductions massives d'emplois sont en cours et où la sous-traitance est mise à mal avec



nombre d'entreprises qui sont en cessation d'activité.

Question politique salariale, 2021 ne sera pas un bon cru ; le patronat souhaitant faire supporter la situation par les seuls salariés. Pour cela, quoi de mieux que de faire baisser la masse salariale par des mesures salariales proches de zéro. L'unique raison à cela est le maintien, « quoi qu'il en coûte » aux salariés, des taux de profits et des montants des dividendes versés aux actionnaires. Seule la lutte massive et déterminée a fait reculer les patrons sur leurs prétentions, comme les salariés de la Tivoly qui obtiennent 2% d'AG avec plancher à 40%, plus 0,7% pour les AI.

Convergence des luttes

La Fédération a décidé de mettre à la disposition des salariés, de ses syndicats, la journée nationale d'actions du 21 mai. Elle doit servir la convergence des luttes que ce soit pour :

- Défendre et améliorer nos droits dans la branche,
- Lutter contre les prétentions de l'UIMM sur nos conventions collectives,
- Défendre notre emploi et partout imposer des projets alternatifs pour relancer l'industrie en France,
- Obtenir des mesures salariales répondant aux besoins actuels,
- Améliorer nos conditions de travail.

Pour toutes ces raisons, la FTM-CGT appelle :

- Ses syndicats dans les entreprises, ses structures en territoires à organiser des actions rassemblant le maximum de travailleurs le 21 mai.
- Les salariés à répondre aux actions, assemblées, débrayages ou grèves mis en place par les syndicats CGT.
- Les salariés à signer massivement la pétition pour laquelle nous avons déjà obtenu plus de 20.000 signatures.

21 mai

ENSEMBLE

FAISONS GRANDIR LE RAPPORT DE FORCES !

ENSEMBLE

FAISONS RECULER LES PRÉTENTIONS PATRONALES !

ENSEMBLE

IMPOSONS NOS REVENDICATIONS, SEULES MESURES SUSCEPTIBLES DE PRÉPARER À DES JOURS HEUREUX !



BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Tél. Entreprise email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | Fax : 01.55.82.86.53, mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr